

Protéger les données à caractère personnel

En vous aidant des ressources disponibles sur le site de la CNIL, **identifiez les obligations réglementaires** qui s'appliquent aux organisations pour être en conformité avec le **règlement général sur la protection des données** - RGPD.

Compléter le document

RGPD : se préparer en 6 étapes

- Ressource : <https://www.cnil.fr/principes-cles/r GDPR-se-preparer-en-6- etapes>

Définition

- Comment identifier des **données à caractère personnel** ?
- Quels **traitements** peut-on faire sur ces données ?

Réglementation

- Quels sont les **réglementations à connaître** ?
- Que faut-il faire pour **respecter** les réglementations existantes ?
- Quelles sont obligations du **responsable du traitement** ?
- Quelles sont **obligations** et les **responsabilités** spécifiques du **sous-traitant** qui traite des données à caractère personnel pour le compte d'une autre organisation ?

Travail à rendre

Les organisations doivent mettre en place les processus internes pour garantir en permanence la protection des données à caractère personnel.

- Rédigez une **note de synthèse** qui précise les **processus internes** à mettre en place puis en donnant des précisions sur :
 - la **notification de violation de données** ;
 - et le **droit d'accès**.* **Aidez-vous** du document
RGPD : organiser les processus internes
pour la rédaction de votre note de synthèse.

Activité complémentaire

Le site cybermalveillance.gouv.fr est une plateforme nationale d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance. Ce site fournit :

- des **conseils et des vidéos** pour sensibiliser les personnes dans leurs activités personnelles et professionnelles ;
- des **services de proximité** en cas de dommages causés par une attaque informatique.

La pandémie de Covid-19 a nécessité le recours plus important au télétravail.

Travail à faire seul ou en binôme :

Rechercher sur le site cybermalveillance.gouv.fr :

- les principaux **risques et cybermenaces** liés au télétravail ;
- les **recommandations de sécurité** pour les télétravailleurs ;
- les **recommandations de sécurité** pour les employeurs.

Et réalisez un diaporama pour les présenter en utilisant les possibilités de travail collaboratif de Teams.

Mettez en évidence les liens avec le RGPD.

Travail à faire seul ou en binôme sur les données de santé et le RGPD :

La Commission nationale de l'informatique et des libertés demande, dans un mémoire transmis au Conseil d'État jeudi 8 octobre ... à l'ensemble des acteurs stockant des données de santé de cesser « dans un délai aussi bref que possible » de confier leur hébergement à Microsoft ou toute autre société soumise « au droit étatsunien ».

Articles :

- article de France Info :
https://www.francetvinfo.fr/internet/securite-sur-internet/donnees-de-sante-des-francais-le-choix-conteste-de-microsoft_4126165.html
- article du journal Le Monde :
<https://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-aws-certifie-hebergeur-de-donnees-de-sante-oui-mais-maj-74667.html>
- Communication d'OVH :
<https://www.ovhcloud.com/fr/enterprise/products/hosted-private-cloud/safety-compliance/hds/>
- Communication d'AWS : <https://aws.amazon.com/fr/compliance/agence-francaise-de-la-sante-numerique-hds/>

From:

/ - **Les cours du BTS SIO**

Permanent link:

</doku.php/cejmas1/rgpd01?rev=1602622364>

Last update: **2020/10/13 22:52**

